

Vos envois vers le Royaume-Uni avec Spring GDS

Le Brexit est devenu une réalité du commerce européen et aussi une réelle opportunité pour développer et augmenter vos ventes en ligne au Royaume-Uni. En effet, l'expérience de nos clients pour leurs envois a été optimale durant ces premières semaines.

Spring a développé plusieurs outils et solutions afin de faciliter au mieux cette transition. Pour continuer à expédier des marchandises au Royaume-Uni sans difficulté, il est essentiel d'obtenir **un numéro de TVA anglais et un EORI**. Vous devez également vérifier les **HS Codes** de vos produits pour commencer à intégrer nos solutions le plus rapidement possible.

BREXIT DEMARCHES PRINCIPALES

TVA Toutes les entreprises qui expédient vers le Royaume-Uni doivent obtenir un numéro de TVA local.

La TVA avoisine un taux de **20%**

EORI Le EORI (Enregistrement et Identification des Opérateurs Economiques) est un code unique utilisé pour suivre les marchandises envoyées vers ou depuis l'U.E.

Dans le cadre du Brexit, les entreprises devront posséder un **EORI spécifique**

HS CODE Le HS Code (Harmonized System Code) est un code permettant de décrire précisément les articles et leur pays d'origine.

Pour éviter des retards ou des coûts additionnels il est impératif d'enregistrer un **HS Code correct**

Accord

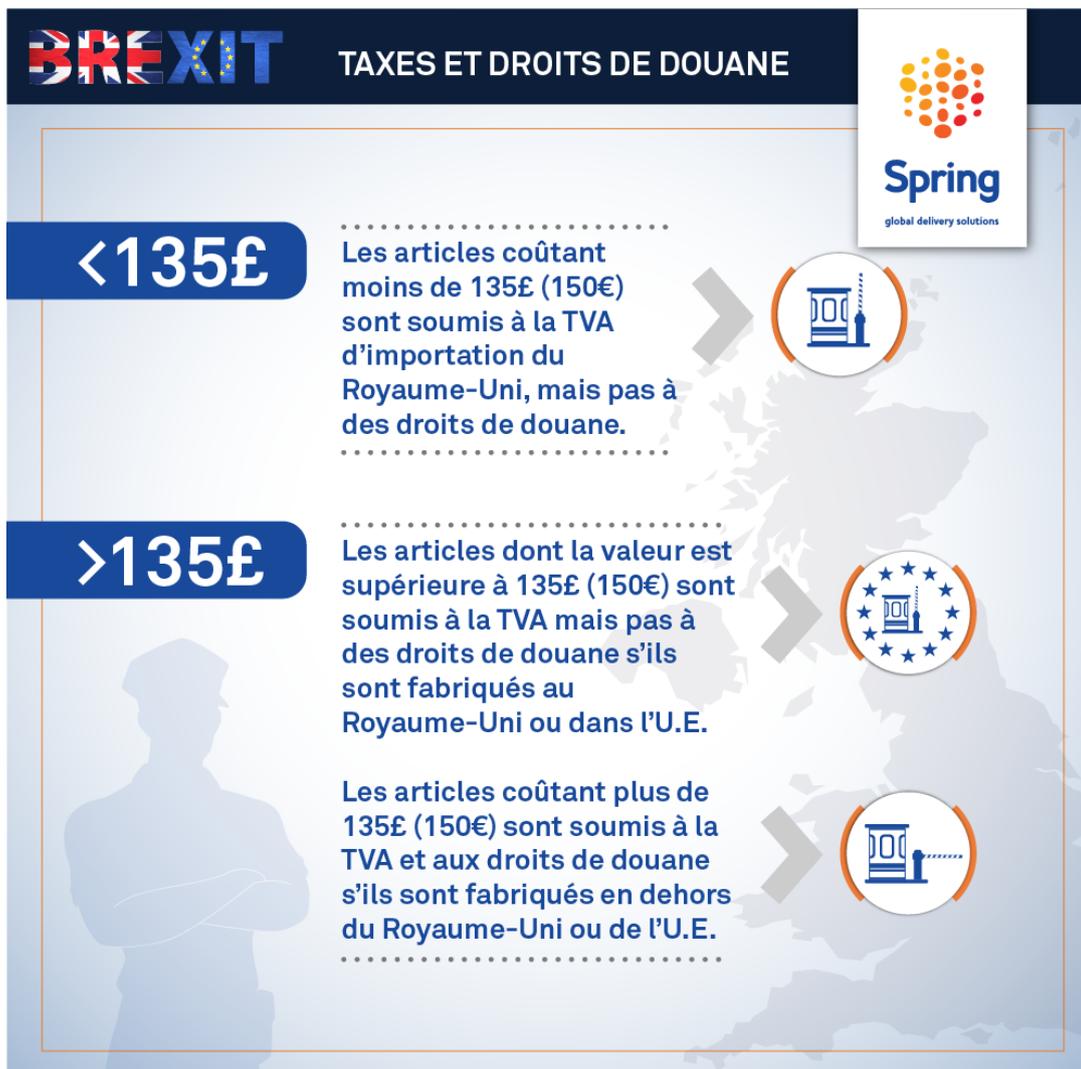
L'accord entre l'U.E et le Royaume-Uni précise que des droits de douane peuvent s'appliquer dans certaines circonstances :

Les articles coûtant moins de 135£ (150€) sont soumis uniquement à la TVA, et non aux droits de douane. Toutefois, pour les produits d'une valeur supérieure à 135£ (150€), il est important d'établir leur pays d'origine car **des droits de douane peuvent s'appliquer** s'ils sont fabriqués en dehors du Royaume-Uni et de l'U.E.

ou dans l'UE peuvent être désignés comme ayant une origine préférentielle et soumis à **aucun droit de douane.**

Les expéditeurs qui ne codifient pas correctement leurs produits risquent de les voir considérés comme d'origine générale. Cela peut avoir une incidence sur le calcul des droits de douane par les autorités douanières britanniques.

Les produits qui sont entièrement ou en grande partie fabriqués au Royaume-Uni



BREXIT TAXES ET DROITS DE DOUANE

Spring
global delivery solutions

<135£

Les articles coûtant moins de 135£ (150€) sont soumis à la TVA d'importation du Royaume-Uni, mais pas à des droits de douane.

>135£

Les articles dont la valeur est supérieure à 135£ (150€) sont soumis à la TVA mais pas à des droits de douane s'ils sont fabriqués au Royaume-Uni ou dans l'U.E.

Les articles coûtant plus de 135£ (150€) sont soumis à la TVA et aux droits de douane s'ils sont fabriqués en dehors du Royaume-Uni ou de l'U.E.

Codification et origine des produits

On peut facilement identifier l'origine d'un produit en utilisant le HS code correspondant ainsi qu'un certificat ou une déclaration d'origine.

Le HS code est une classification douanière des marchandises exportées ou importées. Compte tenu de l'accord commercial, le HS code peut être utilisé pour déterminer les règles à appliquer concernant l'origine préférentielle.

Un HS code incorrect peut entraîner des retards de livraison et des coûts supplémentaires si le montant des droits de douane associés au HS code réel est supérieur à celui qui a été payé.

Ne pas oublier que la **responsabilité de fournir les informations correctes requises incombe exclusivement à l'expéditeur et non au transporteur, en l'occurrence Spring**. Même si échanges entre le Royaume-Uni et l'U.E peuvent bénéficier d'une période de grâce, Spring recommande aux expéditeurs de **se conformer immédiatement aux nouvelles exigences** et de conserver des registres au cas où les douanes les demanderaient.

Structure du Système de Classification Harmonisé

0000 . 00 . 00 . 00

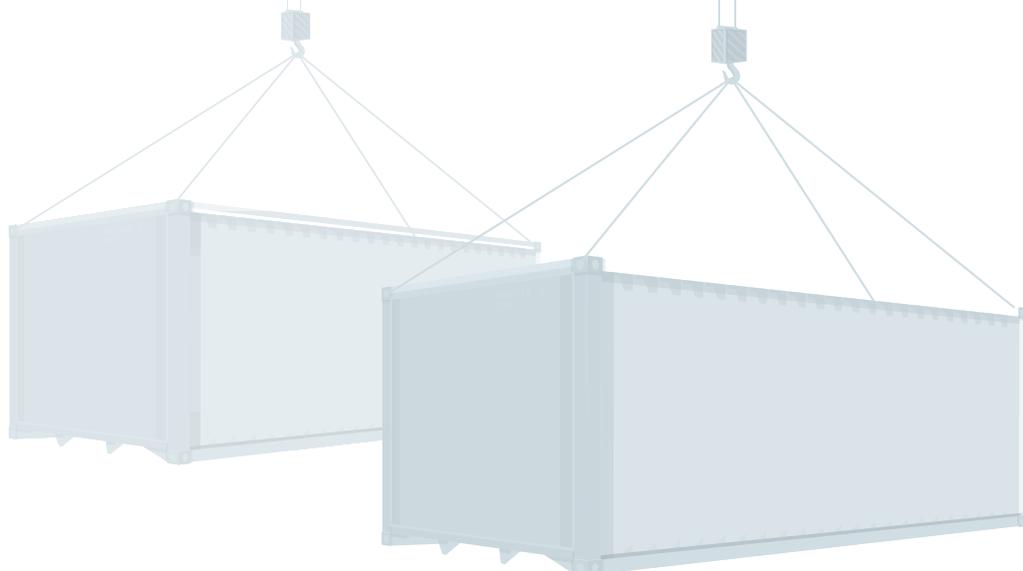
CHAPITRE

TITRE

SOUS-
TITRE

TARIF
RÉGIONAL

TARIF
NATIONAL



Taxes et droits de douane

Depuis le 1er janvier, la TVA britannique est facturée différemment. Petit rappel :

Envois d'une **valeur inférieure à 135£ € (150€) (prix de vente + frais d'envoi) :**

- En tant que vendeur, vous devez facturer au consommateur la TVA britannique applicable au moment du paiement.
- En tant que vendeur, vous êtes tenu de payer cette TVA à l'importation directement au HRMC (autorités fiscales britanniques).

Envois d'une **valeur supérieure à 135£ € (150€) DDP ou DDU (prix de vente + frais d'envoi) :**

Option DDP :

- En tant que vendeur, vous devez collecter la TVA britannique applicable (et les droits lorsque l'origine du produit est externe au Royaume-Uni et à l'U.E) auprès du consommateur au moment du paiement.
- Spring déclarera les envois au HRMC et paiera la TVA (et les droits si applicables).
- Spring facturera ensuite la TVA à l'importation au vendeur dans le cadre du processus habituel de facturation.
- Le consommateur recevra ses envois sans frais supplémentaires.

Option DDU :

- Le vendeur facture uniquement le montant du produit et les frais d'expédition au moment du paiement. Il ne facture pas les taxes ni les droits éventuels.
- Le consommateur recevra une notification de Royal Mail l'invitant à payer les taxes et droits dus, plus des frais administratifs de 8 ou 12 GBP (selon le type d'envoi).
- Une fois le montant payé par le consommateur, Royal Mail livrera le colis.

Contactez-nous

Nous considérons cette nouvelle situation de Brexit comme une opportunité de développer les ventes en ligne. Rejoignez les centaines de clients qui font déjà confiance à Spring en tant qu'expert local pour continuer à expédier au Royaume-Uni sans difficulté.

Membres du groupe PostNL, nous possédons de l'expérience en Europe et au-delà et sommes prêts à vous accompagner !

After all, we are Spring.
We listen, we inspire
and we deliver.



Spring

global delivery solutions

Spring GDS FRANCE

E. e.clients.fr@spring-gds.com

W. www.spring-france.com/brexit



[@Spring_GDS_France](https://twitter.com/Spring_GDS_France)